

Ecully, le 24 août 2021

**Madame SEVELIN**

**CREPIN PETIT  
4 rue du Général Leclerc  
80370 BERNAVILLE**

**ATTESTATION**

**L'INSTITUT FRANÇAIS DU TEXTILE ET DE L'HABILLEMENT**, membre de l'Association Internationale de Recherche et d'Essai dans le domaine de l'écologie textile, atteste que la **Société CREPIN PETIT** est en cours de renouvellement pour le certificat STANDARD 100 by OEKO-TEX® selon l'Annexe 4 suivant :

**CQ 928/5– Classe I :**

**Boutons et accessoires commercialisés sous les marques « CREPIN PETIT » et « AURA BUTTONS » en :**

- polyester blanc écru ou teint pièce et polyamide blanc écru ou teint pièce
- Bois, corne, nacre et corozo naturel
- laiton, avec ou sans parties polyamide noir, recouvert par galvanoplastie avec ou sans zapon : éco vieilli clair ou foncé, éco nickel normal ou mat, argent vieilli,
- cuivre, avec ou sans parties polyamide noir, recouvert par galvanoplastie avec ou sans zapon : éco noir, éco vieilli.
- zamak, pouvant être recouvert par galvanoplastie dans les coloris suivants : doré, canon de fusil, « nickel » vieilli, laiton vieilli, cuivre ancien et argent vieilli, nickel free, pouvant être brillant ou mat, pouvant être recouverts de zapon.

**Avec ou sans émail coloré (sur la base de 8 colorants), vernis translucide ou coloré ou vernis gomme.**

**Elaborés pour partie à partir de matières premières déjà certifiées selon le STANDARD 100 by OEKO-TEX®.**

Merci de noter que la certification ne sera garantie et délivrée que si tous les échantillons répondent aux exigences de la norme STANDARD 100 by OEKO-TEX®.

Cette attestation ne remplace pas le certificat et n'autorise pas de communication avec le label OEKO-TEX® avant l'obtention d'un certificat valide.

L'attestation est valable 3 mois à compter de la date d'émission et ne sera pas renouvelée.

Nous vous prions de croire, Madame, en nos sincères salutations.

**Richard MARTINETTI**  
Responsable Service Certification OEKO-TEX®